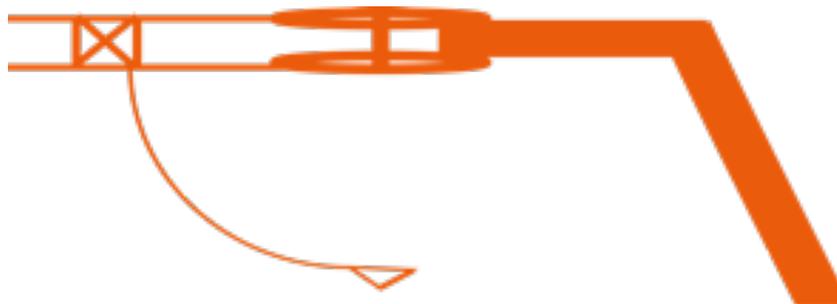




FORMATION

INITIATEUR BIPOULIE

(IBi)



MàJ jeudi 20 février 2020

1. ORGANISME DE FORMATION

Les formations sont organisées par la **FFSNW**.

2. PRÉROGATIVES

Le titulaire du diplôme « Initiateur Bipoulie » est capable de **piloter un téléski nautique bipoulie en toute sécurité et d'initier un pratiquant sur les principaux supports** du téléski nautique bipoulie.

ATTENTION, cette formation est destinée aux bénévoles ! Ce n'est pas une formation professionnelle, le diplôme n'est pas enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Pour rappel, l'enseignement, l'animation et l'encadrement, contre rémunération, des activités physiques et sportives sont régis par le code du sport qui liste les diplômes et leurs prérogatives ainsi que les obligations incombant aux éducateurs.

L'ensemble de ces règles a pour objectif de protéger les usagers sportifs lors de leur pratique d'activités physiques et sportives, les éducateurs professionnels en garantissant leur statut ainsi que les responsables des structures qui organisent ces activités.

L'article L212-1 précise :

« Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, sous réserve des dispositions du quatrième alinéa du présent article et de l'article L. 212-2 du présent code, les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification :

1. Garantissant la compétence de son titulaire en matière de sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité considérée ;
2. Et enregistré au répertoire national des certifications professionnelles dans les conditions prévues au II de l'article L. 335-6 du code de l'éducation. »

À la lecture de cet article fondamental, il est important de souligner que ce n'est pas la seule activité d'enseignement ou d'entraînement qui est réglementée, mais bien, au sens le plus large, l'encadrement et l'animation d'une activité physique ou sportive à partir de l'instant où il y a rémunération.

3. OBJECTIFS DE FORMATION

En fin de formation, le candidat devra être capable :

1. De **piloter le bipoulie en autonomie et en toute sécurité**
2. D'**encadrer une séance d'initiation sur bipoulie** en autonomie et en toute sécurité (accueil et échange avec le pratiquant, partage d'objectif, briefing sécurité et technique, démonstration/simulation au sol, échauffement, pilotage et encadrement de la séance en autonomie, débriefing)

4. ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation Initiateur Bipoulie s'organise autour de **2 axes** :

1. **Une formation ouverte à distance** : La FOAD regroupe les contenus théoriques de la formation. Ce temps de formation d'une durée d'environ **3 heures** doit être impérativement validé avant la formation pratique sur un site de pratique. La plateforme de formation à distance (Claroline Connect) sera ouverte et accessible à minima **10 jours** avant la formation pratique.

2. Une **formation pratique**. Cette formation au télési nautique bipoulie d'une durée de **7 heures** minimum.

5. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour s'inscrire au stage de formation, il faut :

- **Avoir 16 ans** révolus à la date d'entrée en formation, et **70 ans maximum** ;
- Être titulaire d'une **Licence FFSNW** de l'année en cours ;
- Être titulaire du **PSC1** (Formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou son équivalent.

Attention :

- la licence devra être souscrite avant la formation pratique
- le PSC1 (ou son équivalent en cours de validité) devra être envoyé par mail à l'adresse formation@ffsnw.fr le niveau technique demandé doit être maîtrisé, il sera évalué lors de la formation

6. EFFECTIF DE LA FORMATION

L'**effectif maximum** d'une session de formation sera de **3 participants**. L'**effectif minimum** sera déterminé par le site d'accueil.

7. INSTALLATIONS

La structure accueillant la formation pratique doit **impérativement** être équipée d'un télési nautique **bipoulie** (2 pylônes).

8. FORMATEURS

Les formateurs, **habilités par la Direction Technique National de la FFSNW**, doivent être **titulaires d'un diplôme professionnel** (CQP ATSN, BEES, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) et **expérimenté** (4 saisons complètes minimum OU 24 mois) dans le pilotage & l'accompagnement des pratiquants.

Le formateur devra :

- ✓ Dispenser l'ensemble des séquences détaillées dans le planning prévisionnel
- ✓ Évaluer les candidats tout au long de la formation
- ✓ Faire signer une feuille d'émargement à tous les candidats par demi-journée
- ✓ Renseigner le formulaire d'enregistrement des résultats

9. VALIDATION DE LA FORMATION ET ATTRIBUTION DU DIPLÔME

Le formateur aura en charge l'**évaluation du candidat tout au long de la formation pratique** au télési nautique.

Un formulaire en ligne permettra au formateur d'enregistrer les résultats et d'uploader la feuille d'émargement.

Si un candidat n'atteint pas les objectifs et n'est pas validé par le formateur, il aura la

possibilité :

- de réaliser un stage complémentaire dans une structure télési nautique bipoulie accompagné d'un tuteur titulaire d'un diplôme professionnel (CQP ATSN, BEES, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) et expérimenté (4 saisons complètes minimum OU 24 mois) pour valider les éléments manquants,
- de participer à une autre session de formation.

Le diplôme au format numérique sera déposé sur l'espace licence lorsque les conditions suivantes seront réunies :

- ✓ l'ensemble des justificatifs des prérequis ont été validés (lors de l'inscription)
- ✓ la formation en ligne est validée
- ✓ la formation pratique est validée par le formateur (ou le tuteur de stage si un stage complémentaire est exigé)

Aucun diplôme au format papier ne sera envoyé.

10. COÛT DE LA FORMATION

Le montant des **frais pédagogiques** est fixé à **150€**.

La **réception du chèque par la fédération** validera l'inscription du candidat, un mail de confirmation lui sera alors envoyé.

Les frais d'hébergement et de repas sont à la charge des stagiaires.

À noter que les ligues régionales et les comités départementaux peuvent obtenir des crédits territoriaux, auprès des services déconcentrés, pour aider à la prise en charge du coût pour les stagiaires, dans le cadre de la formation des bénévoles.

11. BULLETIN D'INSCRIPTION

Le [bulletin de pré-inscription en ligne](#) contenant les modalités d'inscription est accessible sur la page du site ffsnw.fr dédié à cette formation.

L'inscription est définitive dès la réception du règlement des frais pédagogiques par la FFSNW. Un mail de confirmation sera alors envoyé au candidat.

12. ANNULATION

Toute annulation d'inscription doit être **justifiée et signalée par mail** le plus tôt possible.

Aucun remboursement ne sera effectué **après la date de début de la formation** correspondant à la **date d'ouverture de la formation à distance** (date de réception du mail contenant les codes d'accès à la plateforme de formation à distance).

13. VALIDITÉ

Le **diplôme « Initiateur Bipoulie »** est valable **une saison**. Il est renouvelé annuellement par la prise d'une **licence FFSNW**.

14. DÉROULEMENT DE LA FORMATION

ÉTAPE 1 : Séquence de formation à distance (FOAD)

Accès :

Les codes d'accès à la séquence de formation à distance seront envoyés par mail au candidat **10 jours avant le premier jour de formation pratique.**

Durée :

3 heures

Déroulement :

Consultez et étudiez les ressources dans chacun des cours avant de répondre au quiz correspondant.

Thèmes :

1. *Présentation du téléski nautique*
2. *Réglementation de l'encadrement sportif en France*
3. *Pédagogie*
4. *L'échauffement*
5. *Fonctionnement d'un club*
6. *L'initiation en bipoulie*
7. *La FFSNW*
8. *Un outil pédagogique : Le Pass'Sport Gliss'*

Validation :

Obtenez au moins 16/20 à tous les quiz pour valider la séquence de formation en ligne.

ATTENTION : le module FOAD doit être validé impérativement avant le stage pratique

ÉTAPE 2 : Formation pratique

Durée :

7 heures de formation minimum, **1 journée**

	MATIN - 3h30	APRÈS-MIDI - 3h30
Jour 1	Accueil stagiaire Le bipoulie, comment ça marche ? Le briefing sécurité et technique Le Wakeboard (conseils techniques, pratique, sécurité, etc.) Le Wakeskate (conseils techniques, pratique, sécurité, etc.)	Mise en situation pédagogique sur bipoulie (Accueil pratiquant, partage d'objectif, briefing sécurité et technique, démo au sol, échauffement, encadrement de la séance en autonomie, débriefing) Débriefing formation et résultats